



Cette action est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds social européen



Serris, le 12 avril 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REPRISE D'ENTREPRISES

Lancement du 12^e Concours « REPRENDRE & RÉUSSIR en Seine-et-Marne »

Avec l'appui de ses partenaires du Réseau « Transmettre & Reprendre une entreprise en Seine-et-Marne » qu'elle coordonne, la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne (CCI) organise, jusqu'au 30 avril 2018, la 12^e édition du Concours « Reprendre & Réussir en Seine-et-Marne ». À la clé, pour les trois entreprises seine-et-marnaises lauréates : une campagne médiatique et des cadeaux multimédia.

Destiné à encourager la reprise d'entreprises, ce concours s'adresse aux chefs d'entreprise ayant repris une affaire en Seine-et-Marne. Les meilleures reprises d'entreprise seront récompensées dans 2 catégories :

- **TPE (0/10 salariés)**
- **PME (10/250 salariés)**

À ce jour, de nombreuses entreprises ne trouvent pas de repreneur et sont contraintes à la cessation pure et simple de leur activité, et, par conséquent, à se séparer de leurs salariés. Pour les acteurs économiques du territoire, et en premier lieu la CCI Seine-et-Marne et ses partenaires du Réseau « Transmettre & Reprendre une entreprise en Seine-et-Marne », il est primordial de soutenir et d'accompagner ces entrepreneurs qui ont choisi de reprendre des activités existantes.

Pour l'édition 2017, les entreprises lauréates du Concours étaient :

- **Prix TPE** : Laurent SOUDRON / BIOPALIA "LA VIE CLAIRE" (Coulommiers)
- **Prix PME** : Guillaume RABOURDIN / RABOURDIN SAS (Bussy-Saint-Georges)
- **Coup de Cœur du jury** : Sébastien et Maxime BURIN / BURIN-PENET SARL (Boissy-le-Châtel)

En savoir plus : <https://www.seineetmarne.cci.fr/actualites/laureats-du-concours-reprendre-reussir-en-seine-et-marne-2017>

Le Concours 2018 « Reprendre & Réussir en Seine-et-Marne » est parrainé par :

- La CCI Seine-et-Marne,
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne,
- La Fédération Française du Bâtiment IDF Est,
- Le CRA,
- ORANGE,
- Le CIC Est
- La Société Générale
- Le Crédit Agricole Brie-Picardie

Cette action est co-financée par l'Union Européenne.

Le règlement complet du concours et le dossier d'inscription sont disponibles sur demande auprès de la CCI Seine-et-Marne, ou téléchargeables sur son site Internet :

<https://www.seineetmarne.cci.fr/actualites/concours-reprendre-reussir-en-seine-et-marne-2018>

ATTENTION ! Date limite de dépôt des candidatures : 30 avril 2018

La remise des prix aura lieu au siège de la CCI Seine-et-Marne, à Serris, en juin 2018.

Informations et inscriptions

CCI Seine-et-Marne

Corinne DE OLIVEIRA

01 74 60 51 56/01 74 60 51 57

Corinne.deoliveira@seineetmarne.cci.fr

Contact presse

CCI Seine-et-Marne

Evelyne DULAC

01 64 11 80 58

Evelyne.dulac@seineetmarne.cci.fr

À propos de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne

Sous l'impulsion de 60 chefs d'entreprise Élus, les 270 Collaborateurs de la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne sont mobilisés sur l'ensemble du territoire départemental pour soutenir, fédérer et accompagner au quotidien plus de 52 000 entreprises.

Pour répondre à la vitalité des entreprises et du territoire, la CCI Seine-et-Marne développe 4 grands domaines de compétences : l'expertise économique, l'accompagnement des entreprises et la formation professionnelle, la représentation du monde économique et la défense des enjeux du territoire auprès des Pouvoirs Publics.

Plus d'informations sur www.seineetmarne.cci.fr

Twitter : <https://twitter.com/ccism77>

Blog du Président : <http://president.seineetmarne.cci.fr>